ETAT DE LA LOUISIANE vs. JOACHIM MOORE

Bureau de Collecteur de l'Etat d'Etat,
Nouvelle-Orléans, 20 Février, 1884.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par un Acte d'Exécution émis hors de la Cour Civile du District de la dite paroisse, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, et à moi adressé, j'ai saisi et mis en vente, et je vais vendre à la porte principale du Palais de Justice, dans la dite paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, le premier Lundi de Mars, 1884, à midi, à l'enchère publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, pour argent comptant, les biens immeubles suivants, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans la septième section de la dite paroisse d'Orléans, dans la Nouvelle-Orléans, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le district de la Nouvelle-Orléans, dans le district de la Nouvelle-Orléans, dans le district